

Objet : Analyse des affectations réalisées par AFFELNET**Population concernée : Elèves de 3^{ème} du Collège Charlemagne****Date : 3 juillet 2013****Source : enquête réalisée par l'Association Parents Citoyens auprès des collégiens volontaires à la sortie du Collège le vendredi 28 juin à l'issue des épreuves du Brevet.**

A noter :

1. aucune information individuelle n'est retenue ni publiée dans nos analyses.
2. Tous les enfants n'ont pas répondu et d'autres ont pu donner des informations fantaisistes.
3. 105 réponses ont été recueillies pour un total de 147 élèves scolarisés en 3^e au collège Charlemagne, soit 71% de la population cible.

L'essentiel en quelques lignes

Les principaux enseignements de cette analyse 2013 portent sur

- L'augmentation des notes moyennes nécessaires à l'obtention d'une affectation dans un lycée proche de son lieu de résidence dans le 4^{ème} arrondissement de Paris : Lycées Charlemagne, Sophie Germain ou Victor Hugo. En effet, la moyenne requise augmente encore de 1 à 2 points. Ces établissements du centre de Paris deviennent de fait presque aussi élitistes que les lycées Hors Sol de Paris : Louis le Grand et Henri IV. C'est une ségrégation scolaire qui ne dit pas son nom en se cachant derrière le discours de la promotion de la mixité sociale.
- Plus globalement, il ressort aussi qu'avec 17 de moyenne, l'élève peut choisir son établissement d'affectation. Avec 16,5 de moyenne, un élève de 3^{ème} a une chance sur 2 d'obtenir son 1^{er} vœu. Avec 16/20, c'est le 2^{ème} choix qui est retenu. A partir de 15,5 de moyenne, ce sont les 2^{ème}, 3^{ème} voire 4^{ème} choix qui sont privilégiés. C'est alors la stratégie du moins pire qui est mise en œuvre par les élèves et leurs parents.

Plusieurs questions se posent :

- Que signifient les notes attribuées par les enseignants quand on connaît leur importance dans l'affectation des élèves ?
- Quelle est la proportion des élèves accueillis en classe de 2^{nde} dans un lycée hors de leur quartier qui y poursuivent une scolarité sereine ?
- Quelle est la pérennité de la « mixité sociale », alibi récurrent du système AFFELNET, au-delà de la classe de 2^{nde} ?
- Quelles sont les modalités du re-brassage AFFELNET à l'issue de la classe de 2^{nde} ?

Autant de questions sans réponse du Rectorat ou des autorités qui continuent à entretenir l'opacité du système.

Données brutes

*Les groupes de lycées, n'ont pas de réalité administrative. Ils ont été élaborés en fonction de la proximité géographique du Lycée Charlemagne et de leur « attrait » supposé pour les élèves et leurs parents.

Groupes*	Lycées affectation	Nombre d'élèves	Moyennes (non boursiers)
Hors catégorie	Louis Le Grand	2	19 à 17
	Henri IV	3	

Groupe 1	Charlemagne	19	18 à 16
Groupe 2	Sophie Germain	8	16,5 à 14,5
	Victor Hugo	7	
Groupe 2b	Hélène Boucher	9	16,5 à 13,5
Groupe 4	Maurice Ravel	5	15,5 à 13
	Turgot	9	
	Arago	3	
Groupe 5	Dorian	4	14,5 à 12,5
	Simone Weil	2	
	Voltaire	5	
	Paul Valéry	4	11,5 à 12,5
	Bergson	1	
	Carnot	1	15,5
	Diderot	1	11 à 13
	Colbert	2	
Lycées professionnels	Elisa Lemonier	3	15 à 9
	Lycée professionnel	2	
Autres		5	
	Redoublement	3	10 à 13
	Sans affectation	7	8 à 15

Eléments d'analyse

5 enfants sont affectés à Louis Le Grand ou Henri IV. Ce sont tous des élèves dont les moyennes se situent aux alentours de 18.

19 enfants ont été affectés au lycée Charlemagne (parmi eux deux élèves sont boursiers). Les moyennes nécessaires sont pour tous sauf un supérieures ou égales à 16,5.

15 élèves sont affectés à Sophie Germain ou Victor Hugo avec des moyennes généralement comprises entre 16 et 16,5 pour Sophie Germain et 14,5 et 15,5 pour Victor Hugo. Pour la plupart de ces élèves, il s'agit de leur deuxième ou troisième choix d'affectation.

9 élèves sont affectés à Hélène Boucher, avec pour 7 d'entre eux, des moyennes supérieures à 15,5. Ils ont le même profil que ceux affectés à Sophie Germain et Victor Hugo. Pour la plupart d'entre eux il s'agit d'un premier ou d'un deuxième choix (après Charlemagne).

17 élèves sont affectés à Ravel, Turgot ou Arago. Leurs moyennes, à une exception près, se situent entre 14 et 15,5 de moyenne. Ce sont pour la plupart d'entre eux des 4^e ou 5^e vœux d'affectation. Il s'agit pour l'essentiel d'élèves n'ayant pas été admis dans les lycées des groupes 1, 2 et 2b.

11 élèves ont été affectés dans les lycées Dorian, Simone Weil et Voltaire, avec des moyennes comprises entre 12,5 et 14,5. Pour environ la moitié d'entre eux, il s'agissait d'un 3^e ou 4^e vœu, mais pour certains d'entre eux il s'agissait du 8^e vœu.

5 élèves ont été affectés à Paul Valéry et Bergson avec des moyennes comprises entre 11,5 et 12,5. Il s'agit pour la plupart d'entre eux d'un 8^e vœu. On retrouve parmi eux des enfants dont les premiers vœux se portaient sur des lycées comme Turgot, Arago ou Ravel

3 élèves sont affectés à Colbert ou Diderot. Là aussi il s'agit souvent du 8^e choix.

5 enfants vont en lycée professionnel. Il s'agit d'un 1^e ou 2^e vœu pour 3 d'entre eux, mais d'un 7^e ou 8^e vœu pour les deux autres (12 et 13 de moyenne), qui visiblement ne souhaitaient pas aller en 2nde professionnelle.

3 enfants redoublent avec des moyennes comparables aux élèves affectés dans certains lycées. Parmi eux, certains ont certainement fait ce choix plutôt que de risquer d'être orientés dans des établissements ou des filières non souhaitées.

Enfin 7 enfants n'ont pas d'affectation. Certains avec des moyennes relativement basses, mais d'autres avec des moyennes de 14,5 ou 15. Ces enfants ont émis des vœux identiques aux élèves de leur niveau, sans se voir proposer d'affectation.

En guise de conclusion

De manière plus transversale, jusqu'à 16,5 de moyenne générale, les élèves sont affectés selon leur 1^{er} vœu. En règle générale, il s'agit du lycée Charlemagne.

De 16 à 16,5, ce sont plutôt des 2nd vœux, d'élèves déboutés de Charlemagne et qui s'orientent vers Victor Hugo, Sophie Germain ou Hélène Boucher.

A 15,5 (7 élèves), plutôt des 3^e et 4^e vœux d'élèves refusés dans les lycées précédents.

Entre 14 et 15 de moyenne nous retrouvons des élèves ayant en règle générale demandé Charlemagne, Victor Hugo, Sophie Germain ou Hélène Boucher et qui se voient proposer Turgot, Ravel et Arago en 4^e, 5^e ou 6^e vœu.

Avec une moyenne inférieure à 14 pour 35 élèves, soit un tiers de l'effectif, la plupart des lycées d'affectation sont des 7^e ou 8^e vœux sauf pour les élèves orientés en lycée professionnel ou les redoublants.